

APPEL À LA GRÈVE MARDI 29 SEPTEMBRE

**Pour nos services publics, pour nos salaires :
trop, c'est trop !**

Les choix politiques de nos gouvernants ont entraîné un effondrement drastique du pouvoir d'achat des personnels du ministère, qu'ils soient fonctionnaires, ouvriers d'état ou contractuels.

Alors que la Loi de Programmation Militaire fait état de 413 milliards d'euros (auxquels 36 milliards ont été ajoutés pour militariser toujours plus l'économie et la société françaises. 211 milliards sont versés chaque année aux entreprises, sans contrepartie, sans évaluation, sans contrôle. Les gels et annulations de crédits de 6, 8, voire 10 milliards d'euros frappent la fonction publique et nos systèmes de sécurité sociale, qui sont déjà passés sous la moulinette de l'austérité budgétaire.

Résultat : les personnels civils de la Défense sont laissés pour compte. Mais ils ne sont pas les seules victimes. C'est l'ensemble des citoyens et des usagers, dont les droits ne sont plus garantis et dont les besoins sont de moins en moins satisfaits.

En 25 ans, le point d'indice a perdu près de 30 % de sa valeur. La smicardisation frappe comme jamais : 862 000 agents publics perçoivent désormais une indemnité différentielle pour atteindre le SMIC. Il en va de même pour de plus en plus d'Ouvriers d'État.

A l'approche de l'examen du Projet de Loi de Finance et du Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale, il y a fort à craindre que les personnels du ministère et de la Fonction Publique fassent encore les frais de l'austérité budgétaire.

La Cour des Comptes appelant à un effort sur la masse salariale des agents de la Fonction Publique, on peut légitimement, craindre une nouvelle année blanche.

D'autres choix sont possibles et nécessaires.

La FNTÉ CGT s'inscrit dans les revendications confédérales, notamment :

- L'augmentation immédiate et significative de la valeur du point d'indice, indexée sur l'inflation
- La refonte des grilles indiciaires, intégrant la revalorisation des filières à prédominance féminine
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- Le rétablissement à 100 % des rémunérations en congé maladie ordinaire
- L'abrogation du jour de carence
- La création d'emplois de fonctionnaires et la titularisation des contractuels.

La CGT appelle l'ensemble des agents à se réunir en assemblées générales pour :

- Débattre de leurs revendications
- Construire une journée massive de grève et de manifestations

**De l'argent, il y en a pour financer d'autres choix sans faire d'amalgame entre impôt et cotisation sociale :
des services publics, une Fonction Publique, une protection sociale au service du progrès social.**

**Ensemble, par la grève et dans les manifestations, le mardi 29 septembre,
imposons d'autres choix !**